



Documents demandés : complètement perdu !

Par **graphicday**, le **22/04/2011** à **00:31**

Bonjour,

Je viens d'emménager dans un appartement et nous avons convenus à la souscription à la GRL (garanties multiples), pour remplacer un garant physique. Sur le site de la GRL il était clairement écrit que les documents à fournir étaient :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Justificatif AAH que je touche
- Justificatif des aides au logement (ALS dans mon cas), par attestation de la CAF ou estimation faite sur le site de la CAF (c'est l'estimation très détaillée que j'ai envoyé).

J'ai envoyé tous ces documents à la personne de l'agence, qui a transmis et qui vient de m'écrire ceci :

[citation]La société qui gère la GRL me demande des documents plus récents de vos prestations: ce que vous avez perçu en janvier, février, mars 2011 pour les prestations adulte handicapé, un justificatif de paiement de l'Anah ainsi qu'un bordereau de versement d'allocation logement.[/citation]

Mais là je suis complètement perdu !

- Quoi envoyer pour justifier ce que j'ai perçu en janvier, février et mars 2011 ?
- C'est quoi un justificatif de paiement de l'Anah ? Quoi envoyer ?
- C'est quoi un bordereau de versement d'allocation logement ?

Je n'ai pas encore eu le temps de faire ma demande d'ALS, hors pour l'inscription à la GRL il ne reste plus qu'une semaine (ils laissent deux semaines après la signature du bail, maximum) !

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **00:52**

Les versements AAH et aide au logement se prouvent par l'attestation CAF mensuel (vous pouvez les télécharger sur votre espace CAF, ou les avoir à une borne CAF ou au guichet).

[citation]Je n'ai pas encore eu le temps de faire ma demande d'ALS[/citation] vous êtes négligent

l'Anah, ce sont des subventions versés au propriétaire, je ne vois pas ce que ça vient faire dedans.

Par **graphicday**, le **22/04/2011** à **00:58**

Merci pour votre réponse à cette heure ! C'est très important pour moi.

Pour l'AAH je suis rassuré, pour l'Anah aussi (plus ou moins).

Pour la demande d'ALS : depuis la signature du bail il y a une semaine, je suis très très pris par le déménagement et je n'ai même pas internet ! Ce n'est pas de la négligence, je suis exténué ! Je suis obligé d'attendre la réponse de la CAF à ma demande pour fournir un justificatif ? Je connais la CAF ils ne seront jamais assez rapides (ils ont mit 14 mois pour me verser mon AAH).

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **01:04**

14 mois pour l'AAH, ça ne comprend pas le délai de la MDPH ?

Allez au CCAS, ils ont des formulaires pour l'aide au logement. Ils ont des contacts avec les assistantes sociales de la CAF pour déposer vite des dossiers.

Par **graphicday**, le **22/04/2011** à **01:09**

Si les 14 mois comprennent la MDPH mais bon...

J'ai déjà le dossier de demande d'aide au logement, je l'ai imprimé ce matin avant de recevoir l'email de la personne de l'agence, mais quoi que je fasse, je n'aurais jamais les documents avant une semaine ! Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi la GRL refuse la simulation que j'ai faite sur le site de la CAF ? J'ai fait une photo d'écran de chaque étape du

questionnaire en plus !

Par **lianavan**, le **22/04/2011** à **01:23**

Je vais faire 5.8km à pied tout de suite pour aller chercher mes identifiants CAF, le dossier ALS et les justificatifs que j'avais transmis. Je m'occupe de ça tout de suite.

Demain à la première heure je cours à la CAF la plus proche.